



La souffrance de trois enfants des rues dans la ville de Goma

Un matin, sur le trajet de son travail, une responsable de Children's Voice a pu sauver trois enfants de la rue de la torture et peut être de la mort. Par Christine Musaidizi.

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, des milliers d'enfants ont envahi les rues des villes. Les causes de cette situation sont multiples :

- souvent liées à la misère des familles ;
- au déséquilibre des ménages (divorces des parents, parents alcooliques, irresponsables, etc.) ;
- à la mort des parents ;
- aux guerres qui ont tué les adultes, jetant les orphelins dans la rue ;
- au déplacement dans la précipitation des enfants fuyant les campagnes insécurisées pour les centres-villes et qui perdent les traces de leurs parents ;
- aux conséquences de la démobilisation après les enrôlements de force dans les groupes armés ;
- à la dureté et à la violence de certains parents ;
- au manque d'encadrement des enfants non scolarisés (la scolarité est payante en RDC).

Sales et mal vêtus, ces enfants vivent dans les marchés et dans les endroits d'activités commerciales, dans des épaves des véhicules, dans des maisons inachevées et dans des canalisations d'eaux. Ils errent la journée à la recherche de quoi manger. Ils ramassent dans les poubelles.

Pour avoir à manger, ils se laissent exploités physiquement ou sexuellement. Ils sont facilement utilisés dans la recherche des informations par des personnes qui n'osent pas se faire voir. Une fois attrapés, ils sont battus à mort. La drogue est leur passe-temps. Certains deviennent des bandits. Ils volent, ils violent.

Ils vivent sous une forte violence de la population, des agents de l'ordre.

En septembre 2004, 23 enfants de la rue ont été brûlés vifs à Mbujimayi par la population.

La violence d'une population impitoyable, les arrestations, les tortures... Ce sont des scènes presque quotidiennes à Goma.

CE MATIN DU 13 AVRIL 2006 à 7 h 50, en me rendant à mon service, en traversant cette ville ruinée par l'éruption volcanique du 17 janvier 2002, je croise, devant l'hôtel Rif, une jeep d'une dizaine de policiers militaires (PM) avec trois mineurs assis derrière recevant des coups devant une foule qui acclame la scène. Je me suis approchée pour m'informer. Selon un spectateur, ces enfants sont accusés de vol. Ce qui est confirmé par les militaires.

Children's Voice (CV) : — Où allez-vous avec ces enfants ? Qu'ont-ils fait ?

PM : Ils ont volé 300 USD et un passeport.

CV : Que pensez vous faire ?

PM : (me prenant pour une personne de la foule) Nous allons les torturer jusqu'à ce qu'ils avouent et nous disent où ils ont caché les objets volés.

CV : Ne pensez-vous pas qu'il serait mieux de les amener à la Police Spéciale de la Protection de l'Enfance (PSPE) ?

PM : Pas pour le moment. D'abord retrouver les objets volés.

CV : De quelle manière ?

PM : Nous savons comment.

À voir la colère de ces militaires, ces enfants paieraient cher. Déjà l'un avait l'œil gauche gonflé.

La jeep a démarré. Impuissante à faire quoi que ce soit, j'ai eu l'idée de les suivre pour essayer de plaider pour qu'ils cessent de les battre et qu'ils ne soient pas torturés.

Mais comment ? Ils sont armés et violents. Il faut aller doucement. J'ai roulé à quelques mètres d'intervalle.

La jeep a pris la route de la commune de Goma. Elle s'est arrêtée à quelques mètres de l'habitation de leur commandant. Un soldat semblait être en communication avec son supérieur. Il a dit en lingala « *Tozali na bango* » qui voulait dire « *Nous les avons* ». J'ai profité de ce moment et je me suis approchée encore une fois au moment où les enfants recevaient des coups de bottines :

CV : (En montrant mon macaron) Je suis de la protection des droits de l'enfant

PM : Et alors, que voulez-vous ?

CV : J'accompagne ces enfants. SVP, arrêtez de frapper ces enfants.

PM (très surpris) : Mais ce sont des voleurs, des bandits ! (*Ils étaient étonnés d'entendre ce que je disais. Accompagner des enfants de la rue ? Qui ne sont à personne ? Ne pas les frapper ? C'est un langage qui les étonne. Ils me prenaient pour une folle.*)

CV : C'est fort possible qu'ils aient volés, mais ce sont des enfants ! Pourriez-vous les conduire à la police pour que des enquêtes soient faites ?

PM : Pas nécessaire. Nous avons nos méthodes qui les feront parler et nous retrouverons les objets volés.

CV : J'espère que vous n'allez utiliser la torture

PM : C'est ce qu'il faut. Sinon, ils ne parleront pas

CV : Vous ne pouvez pas torturer des enfants ! Voleur ou pas, ils ont droits à la protection.

PM : Madame, pouvez-vous nous laisser faire notre travail ?

CV : Absolument. Je respecte beaucoup votre travail. Pourriez-vous vous aussi me laisser faire mon travail qui est de défendre ces enfants ?

PM : Nous ne voulons plus te voir derrière nous.

ILS S'ÉNERVENT UN PEU. La jeep avance et s'arrête en face de la résidence du commandant. Le portail est ouvert, le véhicule se met en position pour entrer dans la parcelle. Je m'arrête à quelques mètres, j'observe. Mon inquiétude accroît. Dans l'enclos tout peut arriver. Quoi faire pour empêcher le pire ? Absolument trouver un secours. J'appelle le Maire de la ville. Sans succès. J'appelle un chef militaire.

Quand j'ai vu la jeep prendre la route du bureau de la Police, j'ai eu un soulagement. Ils roulent plus vite que moi. Peu après, nous sommes dans l'enclos de la police. Ils sortent fâchés.

PM : Voilà tes enfants. Mais vous les gens de droits de l'homme, vous allez payer parce que vous nous avez empêchés de retrouver ce qui a été volé.

Aux noms des enfants, j'ai présenté des excuses au commandant. Je lui ai expliqué la vie et la souffrance des enfants de la rue tout en l'assurant que leurs erreurs devaient être payées par nous tous car ils sont victimes de la société et du gouvernement. Je l'ai remercié pour son assistance.

Au poste de police



Dans le bureau de la police, les enfants se confient à Children's Voice

Daniel a 11 ans (à gauche). Ses parents se sont séparés il était encore jeune. À la mort de sa mère, il est resté avec une amie à sa mère qui déménageait sans qu'il ne le sache. Depuis, il vit dans la rue (il y a 5 ans). Il semble que son père vit au Rwanda.

Issa a 15 ans. Son père a abandonné sa femme quand il avait 5 ans. Sa mère s'est remariée. Son 2e mari n'a pas toléré vivre avec Issa. Il vit dans la rue depuis 10 ans.

Bienvenu a 14 ans. Ses parents sont séparés. Il est dans la rue depuis 6 ans.

LE PLUS JEUNE PREND LA PAROLE :

— « *Nous te connaissons bien et nous ne pouvons pas te mentir : "Uko mère yetu" (Cela veut dire : « Tu es notre mère », c'est comme cela qu'ils m'appellent). Voilà ce qui s'est passé :*

« Hier nous n'avons pas eu à manger. Très tôt ce matin nous sommes allés chercher [de la nourriture]. Un de notre groupe du secteur (ils vivent en groupes réunis en « secteurs ») nous a montré une femme qui était distraite en prenant son déjeuner à la gare et qui avait laissé son gros sac sans surveillance.

« À trois, nous nous sommes rapprochés, nous avons ouvert le gros sac, pris dedans un petit sac et nous avons pris la fuite vers la lave [le champ de lave, à la périphérie — ndr]. Nous avons ouvert le petit sac et pris les dollars et ensuite nous l'avons jeté. Nous avons compté l'argent, c'était 210 USD. Avant de partager, les militaires sont arrivés. Le passeport, nous ne le connaissons pas. Peut-être est-il dans le petit sac. Nous ne voulons plus rester dans la rue c'est trop dangereux. C'est grâce à toi qu'on nous a libéré. »

Je regardais ces pauvres enfants, sans espoir, sans avenir et j'avais les larmes aux yeux.

Christine Musaidizi,
Goma, le 24 avril 2006.